

ECONOMIE APPROFONDIE
OAFP 2010

PERIODE D'ENSEIGNEMENT

Semestres 2 et 4 de printemps (février – mai)

OBJECTIFS ET CONTENU

Ce module est principalement conçu en vue de fournir aux étudiants qui le souhaitent une formation les préparant à passer dans de bonnes conditions les épreuves d'économie présentes dans les concours de recrutement de la haute fonction publique. Il accueille par ailleurs tout étudiant désireux d'approfondir les connaissances économiques reçues dans le cadre de l'enseignement obligatoire du Tronc commun. Ce module s'appuie à l'évidence sur l'acquis de ce Tronc commun. Il suppose connus et maîtrisés les mécanismes, les concepts, les éléments de théorie et les illustrations qui y auront été développés.

Sur cette base, le module de spécialisation Economie approfondie se propose de former les étudiants à l'évaluation des politiques macroéconomiques et structurelles contemporaines, et de leur permettre d'identifier et d'analyser les grands problèmes économiques actuels. La dimension européenne et internationale est privilégiée dans le traitement de l'ensemble des thèmes étudiés. Au-delà de la politique monétaire, l'ensemble de nos politiques budgétaires et structurelles s'insèrent désormais dans un cadre européen. Les étudiants de Sciences Po, quel que soit leur futur secteur d'activité, seront amenés à faire preuve au cours de leur carrière d'une plus grande mobilité géographique et fonctionnelle. Dans leur vie professionnelle, les intéressés devront pouvoir maîtriser les concepts et instruments permettant de définir, de négocier et de gérer les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions et de les resituer dans leur environnement macroéconomique et financier. C'est pourquoi l'enseignement repose sur l'analyse de cas concrets de politique économique. Il rappelle les éléments de théorie nécessaires pour bien appréhender les problèmes posés par la conduite de la politique économique. Ceux-ci concernent en particulier l'identification des défaillances de marché justifiant une intervention des pouvoirs publics, la prise en compte de l'incertitude dans la conduite des politiques publiques, l'analyse de l'incidence de ces politiques et l'interaction entre politiques macroéconomiques et réformes de structure.

Le module s'articule autour d'un cours magistral et d'une conférence de méthode, au sein de laquelle différents exercices sont pratiqués : la dissertation, l'exposé oral, le travail sur documents, etc. L'enseignement ne comporte pas l'utilisation de la formalisation ni des techniques quantitatives, bien que la maîtrise de ces outils facilite à l'évidence l'approfondissement de la discipline.

Langue d'enseignement : français

ENSEIGNANTS

Cours magistral : Alain Demarolle, inspecteur des finances ;
Philippe Jurgensen, inspecteur général des finances ;
Jean-Pierre Landau, inspecteur général des finances.

Les maîtres de conférence exercent dans leur majorité des fonctions de responsabilité au ministère de l'économie et des finances (inspection des finances, direction du trésor, direction du budget, direction de la prévision).

METHODE PEDAGOGIQUE (travaux demandés)

Exposés, dissertations, fiches, études de cas, assiduité, participation, etc.

Un galop est organisé en cours du semestre. Les maîtres de conférence peuvent décider de rendre facultatif ou obligatoire ce galop.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Quelques ouvrages généraux

- E. Barel, C. Beaux, E. Kesler, O. Sichel, Economie politique contemporaine, Armand Colin
- M. Burda, C. Wyplosz, Macroéconomie, une perspective contemporaine, De Boeck,
- Jacques Généreux, Economie politique, 3 tomes, Hachette, coll. Les Fondamentaux
- Henri Lamotte, Jean-Philippe Vincent, polycopié de la direction d'études d'économie en année complémentaire de préparation aux concours administratifs
- Jean-Pierre Landau, polycopié du cours.

Quelques sites Internet

- L'union européenne : www.europa.eu.int
- Le ministère de l'économie et des finances : www.finances.gouv.fr
- www.insee.fr

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle continu : 2/3 de la note globale.

Contrôle final : 1/3 de la note globale.
Dissertation en 4 heures.

PRE REQUIS

obligatoire ■ Economie – tronc commun
conseillé
aucun

CARACTERISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT

Enseignement électif recommandé pour la préparation des concours de la fonction publique d'Etat.

Responsables pédagogiques : Jean-Baptiste Nicolas et Nathalie Chappe